

Qu'est-ce qu'une rente?

C'est un produit de retraite qui utilise les fonds provenant de votre régime de retraite ou de votre REER collectif et qui prévoit un revenu régulier garanti fondé sur les éléments suivants :

- votre âge;
- le montant investi;
- le type de rente souscrit; et
- le taux d'intérêt applicable à la date de la souscription.

Par exemple, si vous souscrivez une rente au moment où les taux d'intérêt sont élevés, le revenu régulier que vous recevrez sera plus élevé que si vous aviez souscrit la rente au moment où les taux étaient faibles.

Une rente fonctionne comme un prêt hypothécaire, mais dans le sens contraire. Elle vous procure la liberté dont vous avez toujours rêvé!

Plutôt que ce soit l'institution financière qui vous prête une somme forfaitaire que vous remboursez pendant un certain nombre d'années (prêt hypothécaire), c'est vous qui fournissez à l'institution une somme forfaitaire provenant de vos régimes d'épargne-retraite, et celle-ci vous rembourse, avec intérêts, pendant un certain nombre d'années.

Plusieurs types de rentes sont offerts sur le marché :

- Une rente viagère vous procure un revenu pendant toute votre vie.
- Une rente réversible vous procure un revenu pendant toute votre vie, et procure ensuite un revenu à votre conjoint pendant toute sa vie.
- Une rente certaine jusqu'à 90 ans vous procure un revenu jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 90 ans.

Vous pouvez également ajouter d'autres caractéristiques, telles qu'une période garantie ou un taux d'indexation, lorsque vous souscrivez une rente. Toutefois, plus vous ajouterez de caractéristiques, moins votre rente sera élevée.

Quel type de rente pouvez-vous choisir?

Le type de rente dépend de la provenance des fonds utilisés pour souscrire la rente. Si, par exemple, les fonds proviennent de votre REER, vous pouvez opter pour n'importe quel type de rente. Par contre, s'ils proviennent d'un régime enregistré dont les fonds sont immobilisés (REER immobilisé, CRI ou régime de pension), vous devez souscrire une rente viagère. Vous pouvez également souscrire une rente avec des épargnes provenant de régimes non enregistrés.

En quoi les rentes diffèrent-elles des FERR?

La principale différence entre une rente et un FERR est que vous "achetez" la rente et "investissez" par l'entremise du FERR. Avec une rente, vous renoncez au contrôle de votre argent en échange de la garantie d'un revenu régulier. Avec un FERR, vous conservez votre argent et maintenez un contrôle sur vos placements.

En résumé, les rentes vous procurent un revenu régulier et les FERR offrent une plus grande souplesse. Une combinaison des deux régimes répondra aux besoins de la plupart des retraités.
